

En avril 2023, 10 % des personnes sont en insuffisance alimentaire quantitative, 51 % sont en insuffisance alimentaire qualitative

Le régime alimentaire des ménages en insuffisance alimentaire quantitative est moins diversifié, avec une consommation moins fréquente de produits frais comme la viande, le poisson, les fruits et les légumes

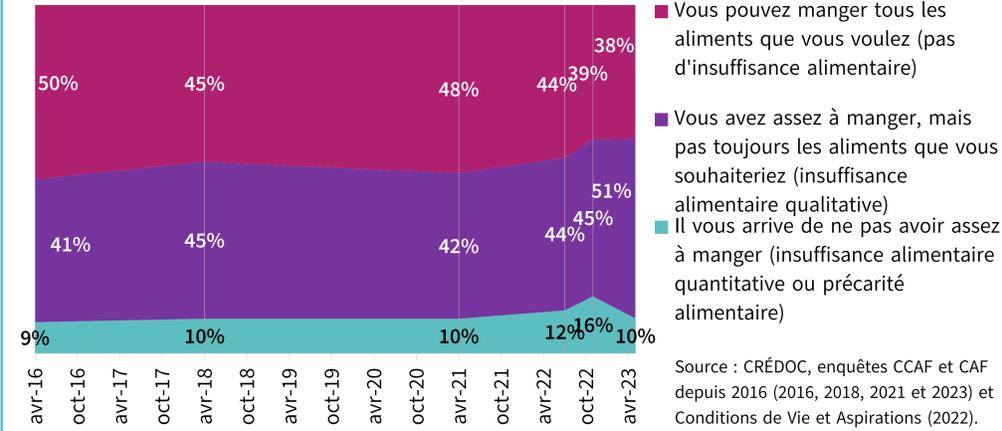
Les scores d'adéquation aux recommandations nutritionnelles sont similaires entre les statuts d'insuffisance alimentaire : la qualité du régime est semblable et globalement faible pour toute la population

La plus grande diversité alimentaire des personnes ayant accès à l'alimentation souhaitée n'est pas associée à une alimentation plus équilibrée au sens du PNNS, telle que mesurée dans l'étude

## Contexte

La précarité alimentaire touche une part importante de la société. En période d'inflation des prix alimentaires et non-alimentaires, nous avons estimé que 10 % de la population en France ne mangeait pas à leur faim (avril 2023). Des précédentes études ont montré que ces personnes en insuffisance alimentaire quantitative avaient accès à une alimentation de moins bonne qualité. Nous souhaitons étudier la qualité de leur régime à l'aide des données de notre enquête. Nous souhaitons également étudier celle des personnes en insuffisance alimentaire qualitative, dont le nombre a fortement augmenté. En effet, la moitié de la population ne peut pas toujours manger les aliments souhaités en avril 2023.

Evolution des taux d'insuffisance alimentaire estimés à partir de la question « Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? »



## Quelles sont les répercussions des situations d'insuffisance alimentaire sur la qualité de l'alimentation ?

### Méthodes

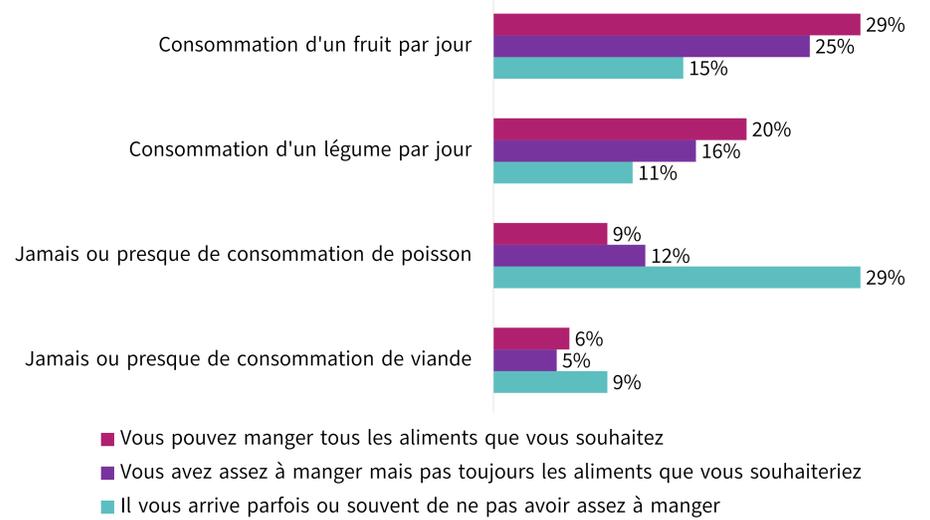
Cette étude repose sur l'analyse de données issues de la vague 2023 de l'enquête « Comportements et attitudes alimentaires en France », conduite par le CRÉDOC depuis 1988. Cette vague a été menée en ligne du 11 avril au 10 mai 2023 auprès de 3 967 individus de 15 ans et plus. Parmi eux, 3 066 sont responsables des courses et/ou de la cuisine au sein de leur foyer. Le recrutement des répondants s'est fait selon la méthode des quotas sur l'âge, le sexe, la ZEAT (Zone d'étude et d'aménagement du territoire, découpant la France métropolitaine en 8 zones), la taille d'agglomération, la profession, le niveau d'études le plus haut atteint et le type de ménage. Les échantillons ont été ensuite redressés selon la méthode du calage sur marges. Cette vague comporte notamment des questions sur la constitution des repas de la veille et un fréquencier de consommations alimentaires.

Pour évaluer la qualité de l'alimentation, nous avons calculé deux indicateurs relatifs à la diversité alimentaire et à l'adéquation du régime aux recommandations nutritionnelles.

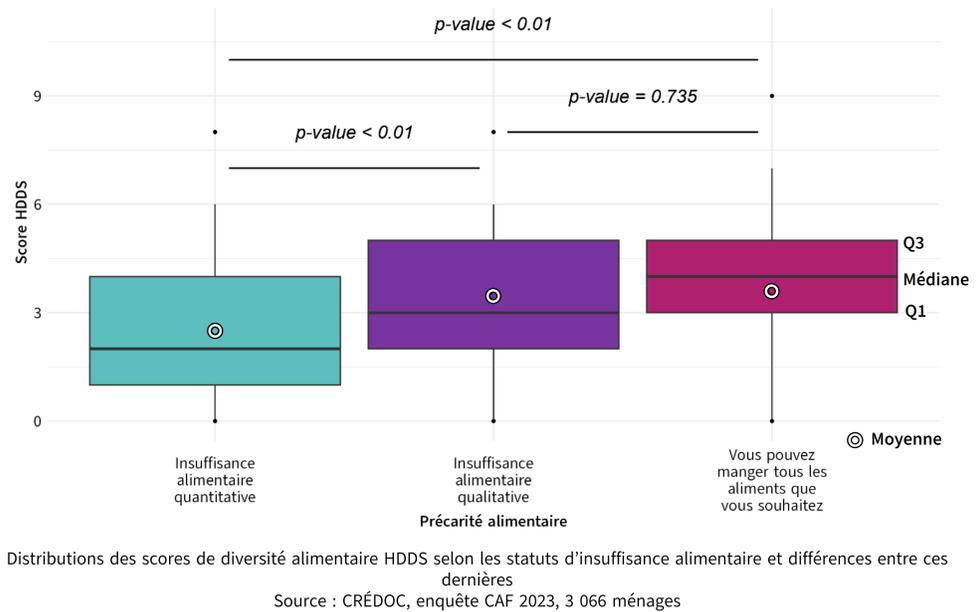
Adaptation du score HDDS - Diversité alimentaire	Adaptation du Score PNNS-GS2 - Adéquation du régime aux recommandations nutritionnelles
<b>Objectif</b>	<b>Objectif</b>
• refléter la diversité du régime alimentaire des ménages	• évaluer la conformité d'un régime alimentaire aux recommandations nutritionnelles françaises (un score élevé indique une alimentation plus conforme aux recommandations du PNNS 4)
<b>Méthode</b>	<b>Méthode</b>
• Pour chaque ménage	• Pour chaque individu
$Score = \sum (score\ pour\ le\ groupe\ d'aliment_i)$	$Score = \sum (ponderation_i * \frac{score\ composant_i}{max(abs(score\ composant_i))})$
Avec : ✓ $i$ : de 1 à 9 pour les 9 groupes d'aliments suivants : «les céréales», «les légumes», «les fruits», «la viande», «les œufs», «les poissons et fruits de mer», «les légumineuses», «le lait et les produits laitiers», et «les épices, condiments ou boissons». ✓ score : égal à 1 si un aliment du groupe d'aliment $i$ a été consommé lors du déjeuner ou du dîner de la veille par l'individu responsable des courses ou de la cuisine dans le ménage, égal à 0 sinon	Avec : ✓ $i$ : de 1 à 9 pour les 9 groupes d'aliments suivants : «Fruits et légumes», «Légumineuses», «Lait et produits laitiers», «Viande rouge», «Charcuterie», «Poisson et fruits de mer», «Aliments sucrés», «Boissons sucrées», «Boissons alcoolisées». ✓ score : relatif à la consommation hebdomadaire du composant $i$ par l'individu. Il peut être négatif ou positif, selon l'adéquation de la consommation du composant aux recommandations du PNNS (par exemple, le score est positif pour une consommation élevée d'un composant recommandé par le PNNS). ✓ pondération : niveau de preuve de l'association entre la consommation de $i$ et la santé (échelle de 1 à 3)

Des régressions, exprimant ces scores en fonction des facteurs socio-démographique (genre, âge, diplôme, catégorie socio-professionnelle, structure du ménage, taille d'agglomération d'habitation et région) et du statut d'insuffisance alimentaire, ont été réalisées. Des tests de Tukey ont ensuite été appliqués afin de comparer les moyennes des scores de diversité alimentaire et d'adéquation aux recommandations nutritionnelles de l'alimentation selon le statut d'insuffisance alimentaire.

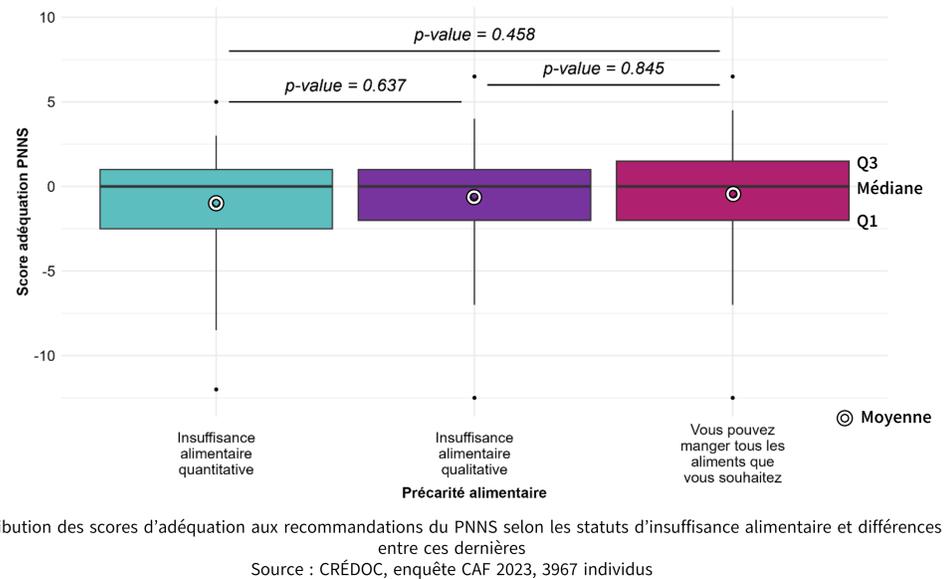
## Une consommation de produits frais moins fréquente chez les plus précaires



## Un régime alimentaire moins diversifié pour les ménages les plus précaires



## Des adéquations aux recommandations nutritionnelles similaires



## Limites et perspective

**Limites**

- Les scores de diversité alimentaire et d'adéquation aux recommandations nutritionnelles ont été adaptés aux données disponibles via l'enquête « Comportements et Attitudes alimentaires des Français »
- Le calcul du score d'adéquation aux recommandations nutritionnelles de l'alimentation est une approche exploratoire visant à tester la possibilité de s'appuyer sur un court fréquencier pour mesurer les disparités de qualité nutritionnelle

**Perspectives**

- Ce travail exploratoire sera approfondi dans le cadre du projet ANR A-MAP avec une étude basée sur des rappels de 24 heures, qui permet une mesure plus standardisée des apports nutritionnels. Cette enquête est réalisée en 2 vagues (juin-juillet 2024 ; novembre 2024) pour tenir compte de la saisonnalité de la consommation, et comprend un sur-échantillon de personnes en insuffisance alimentaire quantitative.

### Références :

Kennedy G., Ballard T., Dop M.C. (2011). Guidelines for measuring household and individual dietary diversity, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome.  
Chaltiel D., Adjibade M., Deschamps V., Touvier M., Hercberg S., Julia C., Kesse-Guyot E. (2019). « Programme National Nutrition Santé – guidelines score 2 (PNNS-GS2): development and validation of a diet quality score reflecting the 2017 French dietary guidelines », British Journal of Nutrition, 122, n° 3, p. 331-342